RELEVÉ D'INFORMATIONS

Visite de quartier Centre-Ville

Date :	Samedi 15 mars 2025
Services :	Direction de la Communication et Participation citoyenne
Adjoint en charge du quartier :	Jean-Louis Lequin
Présents pour la ville :	Stéphane Delagneau : Adjoint au Maire à l'espace public et programmes d'investissements du patrimoine communal/Adjoint de quartier Sud Jean-Louis Lequin : Adjoint au Maire à la vie associative, sportive et festive, aux commerces et développement économique/Adjoint de quartier Centre Ville Bernard Xavier : Adjoint au Maire à l'aménagement durable, la transition écologique et à l'urbanisme Christophe Kreiss : Adjoint au Maire aux Ressources Humaines, affaires générales et Optimisation des services publics Théo Macé : Conseiller Municipal au CME et aux réseaux sociaux Ophélie Boucey : Conseillère Municipale au soutien à la vie associative et sportive Emmanuelle Wimart : Directrice de la communication et participation citoyenne Frédrérique Macé : chargée de communication digitale Marion Boitel : Chargée de mission Démocratie participative

Parcours

Départ : Square Mandela → Rue de L'Yvette → Boulevard de Bretagne → Place Allée des Sauliers → rue de l'Yvette → Rue Maurice → Rue PFM.

Square Mandela

L'équipe municipale confirme aux habitants la fin de l'expérimentation qui s'avère positive et annonce la clôture définitive du Square.

Le projet permettra de positionner un portail remarquable et une clôture barreaudage et de mettre en place l'autonomisation des portails et portillons. Les services techniques ont également travaillé la signalisation pour le parc et la Halle Mandela.

La date des travaux n'est pas encore déterminée mais devrait intervenir avant le mois de septembre 2025.

Rue de L'Yvette

Vitesse
Les riverains signalent que les véhicules roulant rue de l'Yvette accélèrent notamment à partir du carrefour avec le Bd de Bretagne n'ayant aucun obstacle et apercevant le feu vert.
Les riverains ont demandé si l'option d'enlever le STOP pour remettre la priorité à droite pourrait être une solution ?

Retour du service Démocratie Locale :

La Police Municipale fait des contrôles de vitesse réguliers et constate que ce comportement est général à l'approche des feux tricolores. En 2026, la rue de l'Yvette verra l'installation de deux caméras qui facilitera l'action de la Police Municipale.

Fort de ce constat, la Ville, à titre expérimental, remet en place la priorité à droite afin d'inciter les automobilistes de la rue de l'Yvette à ralentir. La ligne de STOP, Boulevard de Bretagne va être effacée et le panneau signalétique recouvert le temps de l'expérimentation. Les Services Techniques poseront également, rue de l'Yvette, de la signalétique « carrefour modifié ».

Stationnement
Les habitants signalent également que des véhicules se garent le long de la haie dans le parking Bérégovoy empêchant les véhicules stationnés sur des places matérialisées de sortir.

Retour du service Démocratie Locale :

La Police Municipale opère des campagnes de verbalisation régulières tant les places GIG-GIC, que sur l'axe de circulation, face à l'entrée principale notamment, mais les difficultés persistent. En effet, la Police Municipale constate que ce sont rarement les mêmes personnes qui s'y stationnent.

Les Services Techniques vont programmer le marquage d'une bande jaune et de signalétique « interdit de stationner ».

Voirie
Ils nous indiquent que la réparation réalisée sur le trottoir au niveau du N°24 n'a pas tenu et que le trou se forme de nouveau.

Retour du service Démocratie Locale :

Les services Techniques ont programmé une réparation dans l'attente de l'intervention de l'opérateur Orange.

Boulevard de Bretagne

Voirie

Les riverains signalent un affaissement de chaussée sur le pont causant une grande flaque d'eau quand il pleut. Plusieurs d'entre eux nous précisent qu'ils se font donc arroser par les voitures quand ils sont sur le trottoir.

<u>Retour du service Démocratie Locale</u> :

Les Services Techniques prévoient une large reprise de l'enrobée sur le pont afin que l'intervention soient pérenne.

Sécurité

Certains riverains expliquent également que la traversée piétonne au niveau du pont, sens Allée de la Corderie vers Allée des Sauliers, est compliquée par manque de visibilité des véhicules arrivant de la droite trop vite.

Retour du service Démocratie Locale :

Les Services Techniques se sont rendus sur place et confirment que le passage piéton est techniquement sécurisé grâce aux barrières et aux bandes podotactiles positionnées de part et d'autre. Son positionnement est également réglementaire. La question ici relève du civisme des automobilistes à respecter la limitation de vitesse. Cette zone a été signalée à la Police Municipale.

Place Allée des Sauliers

Mobilier urbain

Les riverains demandent la date à laquelle sera remise la barrière pour éviter le stationnement sauvage sur la place.

Pour des raisons de sécurité, ils demandent également à ce que le reste de la barrière en bois qui dépasse du sol soit enlevé.

Retour du service Démocratie Locale :

Dans l'attente du repositionnement de la barrière, d'ores et déjà commandée, les Services Techniques ont positionné des barrières et un panneau interdisant le stationnement. Dans l'attente de sa dépose, ce qu'il restait de la barrière en bois a été sécurisée.

Au vu de ces aménagements provisoires, la Police Municipale qui avait jusque-là fait de la prévention, pourra verbaliser toute voiture stationnée sur la place.

Ils interrogent également sur le repositionnement des passerelles qui permettent de traverser l'Yvette.

Retour du service Démocratie Locale :

Selon les informations du SIAHVY, la passerelle métallique au niveau de la Rue du Canal (HomeBox) ne sera pas repositionnée, la continuité du chemin pouvant être envisagée avec un aménagement au niveau de l'entrée de HomeBox et sans traversée de l'Yvette.

Cette barrière métallique, plus solide, a été repositionnée au niveau de l'Allée des Sauliers à un endroit adapté le 30 avril dernier.

Rue du Président François Mitterrand

Mobilier urbain

Les habitants signalent que le panneau sens interdit au niveau du Point Soleil est manquant et indiquent que certains véhicules remontent la portion en sens unique.

Retour du service Démocratie Locale :

Les Services Techniques a procédé à la pose d'un nouveau panneau « sens interdit ».

La Police Municipale, présente jusqu'à 1h du matin, ne constate pas d'infraction d'automobilistes en dehors des deux roues. Une caméra étant positionnée à ce carrefour, les riverains sont invités à envoyer une photo horodatée ou au minium le jour et l'heure de l'infraction à democratielocale@longjumeau.fr qui fera le lien avec la Police Municipale.

Jean-Louis LEQUIN

MAIRIE DE LONGJUMEAU (ESSONNE)

3ème Adjoint au Maire chargé de la vie Associative, sportive et festive, commerces et développement économique.
Adjoint de quartier secteur Centre-Ville